

S.I.S.A.R.C.

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc
en Combe de Savoie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200008423-20220728-AD_2022-018-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2022

Publication : 02/08/2022

DECISION

n° 2022-018

Objet : Commande publique – Marché SIS22010 : Travaux de curage, déplombage, désamiantage et déconstruction d'une habitation menacée par le torrent de la Combaz sur la commune de Notre-Dame-Des-Millières.

Le Président du Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie,

Vu l'article L.2122.18, 2122.22, 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°08 du Conseil Syndical en date du 29 juillet 2020 donnant délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, les accords-cadres qui peuvent être réglementairement passés par procédure adaptée d'un montant inférieur à 200 000 € HT ;

Vu la consultation engagée le 04 mai 2022 pour cette affaire, et les offres présentées par les candidats,

Décide

Article 1 : Le marché SIS22010 : Travaux de curage, déplombage, désamiantage et déconstruction d'une habitation menacée par le torrent de la Combaz sur la commune de Notre-Dame-Des-Millières.

SAS BASSO PIERRE ET FILS - ZI de Bavelin - 341 rue Ambroise Croizat - 73400 UGINE, pour un montant de **24 763,80 € HT** (montant extrait du DPGF).

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « *Télérecours citoyen* » sur le site www.telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Article 3 : M. Le payeur départemental de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil Syndical.

Fait à Albertville, le 28 juillet 2022

Le Président du SISARC

François RIEU

S.I.S.A.R.C.
Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie